

Avis d'ouverture

Concours de technicien territorial - session 2026 Pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Pays de la Loire

Par arrêté du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique, en date du 7 août 2025, est organisé au titre de l'année 2026 le concours de technicien territorial, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de la région Pays de la Loire.

Le nombre de postes ouverts au concours est réparti de la manière suivante :

Spécialités	EXTERNE	INTERNE	3 ^{ème} CONCOURS	TOTAL
Aménagement urbain et développement durable	2	2		4
Bâtiments, génie civil	16	16		32
Déplacements, transports	2	2		4
Espaces verts et naturels	5	4		9
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	12	10		22
Métiers du spectacle	4	4		8
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	12	12		24
Réseaux, voirie, infrastructures	20	18		38
Services et interventions techniques	13	13		26
Artisanat et métiers d'art				-
TOTAL	86	81		167

Modalités d'inscription spécifiques

Préinscription (retrait du dossier)

La période de préinscription est fixée du **30 septembre au 5 novembre 2025** sur internet, en utilisant la plateforme nationale de préinscription : www.concours-territorial.fr. Une fois le compte candidat créé sur cette dernière et le Centre de Gestion organisateur choisi, le candidat est redirigé vers le formulaire du site internet du Centre de Gestion sélectionné.

À l'issue de la préinscription, un formulaire d'inscription est automatiquement généré. Chaque candidat disposera également d'un accès sécurisé personnel (accessible via le site du Centre de Gestion organisateur choisi par le candidat) qui lui permettra notamment de consulter l'avancement de son dossier et d'avoir accès à l'ensemble des courriers et documents transmis par le Centre de Gestion organisateur.

La préinscription ne sera considérée comme inscription définitive qu'au moment de la validation de celle-ci par le candidat, via son accès sécurisé personnel.

Clôture de l'inscription (dépôt du dossier)

L'inscription définitive devra être validée, à partir de l'accès sécurisé personnel, entre le 30 septembre et 13 novembre 2025, 23h59 dernier délai (heure métropolitaine).

En l'absence de validation de l'inscription dans les délais indiqués ci-dessus, la pré-inscription en ligne sera annulée.

Dépôt des pièces justificatives

Le candidat devra déposer les pièces justificatives selon la voie d'accès choisie (diplôme, état détaillé des services...) de manière dématérialisée, via son accès sécurisé personnel.

Les dossiers devront être complets au plus tard le jour de la 1^{ère} épreuve, soit le 9 avril 2026.

ATTENTION

Les dossiers papier ne seront plus distribués. Des postes informatiques en libre-service en Loire-Atlantique (liste des lieux informatiques disponible sur le site www.data.loire-atlantique.fr) ainsi qu'au Centre de Gestion où des agents accompagneront les candidats en cas de besoin seront à leur disposition.

Horaires d'ouverture : (à l'exception des jours fériés)

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h15 / 13h45 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h45 - 16h30

L'inscription à un concours constitue une décision individuelle. En conséquence, il appartient au candidat de transmettre **personnellement** ses pièces justificatives dans le délai imparti.

L'envoi de tous les documents relatifs au concours se fera par voie dématérialisée. Ainsi, les convocations aux épreuves écrite et orale, les courriers de résultats d'admissibilité et d'admission seront disponibles individuellement sur l'accès sécurisé du candidat. Celui-ci est accessible sur le site www.cdg44.fr, et les codes seront disponibles au moment de la préinscription.

Conditions d'accès

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCÈS AU CONCOURS EXTERNE

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires :

- d'un baccalauréat technologique,
- ou d'un baccalauréat professionnel,
- ou d'un diplôme homologué au niveau 4 sanctionnant une formation technico-professionnelle,
- ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 modifié(*)

correspondant à l'une des spécialités ouvertes.

Cette condition de diplôme devra être justifiée au plus tard le jour de la 1^{ère} épreuve, soit le 9 avril 2026.

(*) Les demandes d'équivalence de diplômes seront appréciées par la Commission d'équivalence de titres et diplômes placée auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Sont toutefois dispensés des conditions de diplômes les pères et mères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement, et les sportifs, arbitres et juges de haut niveau inscrits sur la liste établie chaque année par le ministre chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCÈS AU CONCOURS INTERNE

Le concours interne est ouvert :

- aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux relevant de la fonction publique hospitalière,
- aux militaires
- ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions,

comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé (soit au 1^{er} janvier 2026).

Les candidats devront également justifier être en poste à la clôture des inscriptions, soit au 13 novembre 2025.

Dates et lieux des épreuves*

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ :

L'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera le 9 avril 2026, au théâtre Foirail – 105 avenue du Général de Gaulle – 49120 CHEMILLÉ EN ANJOU.

ÉPREUVES D'ADMISSION :

L'épreuve orale d'admission se déroulera courant septembre 2026, à Nantes ou son agglomération.

* Le Centre de Gestion se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux des épreuves en cas de besoin.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Accès aux emplois de la FPT :

- Par téléphone au 02.49.62.43.96
- Par mail à l'adresse : concours@cdg44.fr